



Conseil économique et social

Distr. générale
28 avril 2020
Français
Original : anglais

Session de 2020

25 juillet 2019-22 juillet 2020

Points 5 a) et 6 de l'ordre du jour

**Débat de haut niveau : réunion
ministérielle du forum politique
de haut niveau pour le développement
durable organisé sous les auspices du Conseil
économique et social**

**Forum politique de haut niveau
pour le développement durable, organisé
sous les auspices du Conseil économique et social**

Point annuel sur les objectifs de développement durable

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Conformément à la résolution [70/1](#) de l'Assemblée générale, le Secrétaire général a l'honneur de présenter ci-joint son rapport sur les objectifs de développement durable 2020, établi en coopération avec le système des Nations Unies. Fondé sur les dernières données en date concernant l'ensemble d'indicateurs du cadre mondial, le présent rapport donne un aperçu général de la réalisation des objectifs de développement durable.



Introduction

1. Lors du Sommet sur les objectifs de développement durable organisé en septembre 2019, les chefs d'État et de gouvernement se sont réunis pour réaffirmer leur détermination à mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Ce faisant, ils ont reconnu que des progrès majeurs avaient été accomplis pendant les quatre premières années mais que, dans l'ensemble, les pays n'étaient pas en bonne voie de tenir d'ici 2030 les engagements qu'ils avaient pris en faveur du développement durable. C'est dans ce contexte que j'ai lancé la décennie d'action et de réalisations en faveur du développement durable, en exhortant tous les acteurs à accroître considérablement le rythme et l'ampleur des efforts de mise en œuvre.

2. Le présent rapport insiste sur l'urgence de ces efforts. En se fondant sur les dernières données en date, il souligne combien les progrès demeurent inégaux et il énumère les nombreux domaines dans lesquels de nettes améliorations sont nécessaires¹. Jusqu'à fin 2019, les progrès se sont poursuivis dans certains domaines : la pauvreté dans le monde a continué de reculer, certes à un rythme plus lent, les taux de mortalité maternelle et post-infantile ont diminué, plus de personnes ont eu accès à l'électricité, et les pays ont élaboré des politiques nationales pour promouvoir le développement durable et ils ont signé des accords internationaux de protection de l'environnement. Toutefois, dans d'autres domaines, les progrès ont ralenti voire été anéantis : le nombre de personnes souffrant de la faim a augmenté, les changements climatiques se sont accélérés à un rythme inattendu et les inégalités se sont encore creusées au sein d'un même pays et d'un pays à l'autre.

3. Cependant, il y a peut-être lieu de s'inquiéter encore davantage de l'impact et des répercussions de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) sur les 17 objectifs de développement durable. Ce qui a commencé comme une crise sanitaire s'est rapidement transformé en la pire crise humaine et économique de notre temps. À la fin du mois d'avril, le coronavirus s'était propagé dans plus de 200 pays et territoires, le nombre de cas confirmés s'élevait à plus de 3,2 millions et le nombre de décès dans le monde dépassait les 230 000. Les conséquences de la pandémie et les mesures prises pour en atténuer l'impact ont frappé de plein fouet les systèmes de santé dans le monde, entraîné la fermeture d'entreprises et d'usines et durement touché les moyens de subsistance de la moitié de la main d'œuvre mondiale, empêché 1,6 milliard d'élèves d'aller à l'école, perturbé les chaînes de valeur mondiales et l'approvisionnement en produits et devraient faire retomber des millions de personnes dans la pauvreté et la faim.

4. Les personnes les plus pauvres et les plus vulnérables, notamment les femmes, les enfants, les personnes âgées, les personnes handicapées, les migrants, les réfugiés et les travailleurs du secteur informel, sont touchées de façon disproportionnée par la pandémie. De même, les pays vulnérables, notamment les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral, les petits États insulaires en développement et les pays en situation de fragilité et de détresse humanitaire, risquent d'être les plus durement touchés sur le long terme en raison de leurs systèmes de santé fragiles, de la couverture limitée qu'offrent leurs systèmes de protection sociale, de leurs modestes ressources financières et autres, de leur vulnérabilité aux chocs extérieurs et de leur dépendance excessive vis-à-vis du commerce international.

¹ Les informations figurant dans ce rapport se fondent sur les dernières données en date disponibles en avril 2020. L'annexe statistique et la Base de données mondiale relative aux indicateurs de suivi des objectifs de développement durable peuvent être consultées à l'adresse suivante : <https://unstats.un.org/sdgs>.

5. La crise mondiale a également des conséquences sur les activités essentielles menées par l'ensemble du système mondial de données statistiques : les recensements et les enquêtes prévus prennent du retard et toutes les activités statistiques sont gravement perturbées. Les organisations statistiques nationales et internationales auront besoin d'une intervention et d'un soutien renouvelés pour assurer la continuité des principales activités d'élaboration de statistiques et garantir la disponibilité de données permettant aux gouvernements et à tous les secteurs de la société de prendre d'urgence et en connaissance de cause des mesures d'atténuation face à la crise et de poursuivre la mise en œuvre du Programme 2030.

6. Les données ci-dessus confirment que la solidarité et la coopération internationales sont plus indispensables que jamais. L'action du système des Nations Unies s'étend à tous les piliers et à tous les aspects de la crise. J'ai appelé à une intervention multilatérale à grande échelle, coordonnée et globale, s'élevant au moins à 10 % du produit intérieur brut mondial, et plaidé pour un train de mesures fournissant aux pays en développement les moyens financiers dont ils ont besoin pour faire face à la crise. Par ailleurs, le Groupe des Nations Unies pour le développement durable est convenu d'un cadre socio-économique spécifique. Il mobilise et réaffecte des ressources de telle sorte que l'Organisation puisse offrir le plus grand soutien collectif possible aux gouvernements en cette période critique.

7. Alors que la crise met en péril les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable, elle les rend encore plus urgents et nécessaires. Les acquis récents doivent être préservés autant que possible. Il faut œuvrer à un relèvement de la COVID-19 véritablement porteur de transformation, qui réduise les risques de crises futures et nous rapproche du développement inclusif et durable nécessaire à la réalisation des objectifs du Programme 2030 et de l'Accord de Paris sur les changements climatiques, première tâche de la décennie d'action. Ces efforts requerront un esprit d'initiative, de la clairvoyance, de l'innovation, des financements et la collaboration de tous les gouvernements et de toutes les parties prenantes. Alors que nous célébrons le soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies, il conviendra également d'insuffler un nouvel élan à la coopération internationale et au multilatéralisme.

8. Pour que le monde sorte plus fort de cette crise, l'ONU, tous les gouvernements et tous les partenaires doivent maintenir le cap ensemble.

Objectif 1. Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde

9. Avant même la pandémie, le rythme de la réduction de la pauvreté dans le monde s'était ralenti et l'on s'attendait à ne pas atteindre la cible mondiale relative à l'élimination de la pauvreté d'ici à 2030. La pandémie fait retomber des dizaines de millions de personnes dans l'extrême pauvreté, réduisant à néant des années de progrès. Alors qu'elle a révélé qu'il fallait renforcer la protection sociale ainsi que la préparation et les interventions en situation d'urgence, ces mesures ne suffisent pas à protéger les personnes pauvres et vulnérables, qui en ont le plus besoin.

10. Après avoir diminué de 15,7 % en 2010 à 10,0 % en 2015, le rythme de la réduction de la pauvreté s'est encore ralenti en 2019, avec un taux de 8,2 % selon les prévisions immédiates. La tendance à la baisse de la pauvreté est en train de s'inverser à cause de la pandémie. Selon les estimations les plus récentes, le taux mondial d'extrême pauvreté devrait se situer entre 8,4 % et 8,8 % en 2020, soit un taux proche de celui de 2017. Par conséquent, d'après les estimations, 40 à 60 millions de personnes retomberont dans l'extrême pauvreté, et la pauvreté dans le monde augmentera pour la première fois en plus de 20 ans.

11. La part des travailleurs du monde entier vivant dans l'extrême pauvreté a diminué, passant de 14,3 % en 2010 à 8,3 % en 2015 et à 7,1 % en 2019. Les progrès en la matière se sont révélés moins encourageants pour les jeunes travailleurs : en 2019, 12,8 % d'entre eux vivaient dans l'extrême pauvreté, contre seulement 6 % des travailleurs adultes. La pandémie fait basculer des millions de travailleurs dans le chômage, le sous-emploi et la pauvreté.

12. Selon les données de 2016, environ 4 milliards de personnes, soit 55 % de la population mondiale, étaient privées de toute forme de protection sociale, pourtant essentielle pour aider les personnes les plus pauvres et les plus vulnérables à faire face à la crise actuelle. La moitié au moins de la population mondiale ne disposait toujours que d'un accès limité aux services de santé essentiels et seulement 22 % des chômeurs percevaient des allocations de chômage.

13. Les ouragans, les inondations, les tremblements de terre, les incendies de forêt et les autres grandes catastrophes naturelles aggravent la pauvreté. Au total, 80 pays ont fait état de pertes liées aux catastrophes pour 2018, dont 23 458 morts et 2 164 disparus. Plus de 39 millions de personnes ont été touchées, dont 29 millions ont perdu en partie ou en totalité leurs moyens de subsistance. Les pays ont déclaré des pertes économiques directes d'un montant de 23,6 milliards de dollars, dont 73 % dans le secteur agricole.

Objectif 2. Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable

14. Le nombre total de personnes souffrant d'une insécurité alimentaire grave n'a cessé d'augmenter depuis 2015 et il y a toujours des millions d'enfants qui souffrent de malnutrition. Le ralentissement économique et la perturbation des chaînes de valeur alimentaires causés par la pandémie exacerbent la faim et l'insécurité alimentaire. En outre, la multiplication des criquets pèlerins reste alarmante en Afrique de l'Est et au Yémen, où 35 millions de personnes souffrent déjà d'une insécurité alimentaire grave. En raison de la pandémie, près de 370 millions d'élèves sont privés des repas scolaires gratuits dont ils dépendent. Des mesures de renforcement des systèmes de production et de distribution alimentaires doivent être prises immédiatement afin d'atténuer et de réduire au minimum l'impact de la pandémie.

15. En 2018, on estimait qu'environ 2 milliards de personnes, soit 26,4 % de la population mondiale, se trouvaient en situation d'insécurité alimentaire modérée ou grave, contre 23,2 % en 2014, ce qui s'explique principalement par l'augmentation de l'insécurité alimentaire en Afrique subsaharienne et en Amérique latine. Un peu plus de 700 millions de personnes, soit 9,2 % de la population mondiale, ont connu une insécurité alimentaire grave, à savoir une réduction de la quantité de nourriture consommée telle que ces personnes ont probablement souffert de la faim.

16. La part des enfants de moins de 5 ans souffrant de dénutrition chronique et de retards de croissance a diminué de 23,1 % en 2015 à 21,3 % en 2019. Dans le monde, 144 millions d'enfants de moins de 5 ans souffraient toujours de retards de croissance en 2019. Les trois quarts d'entre eux vivaient en Asie centrale et en Asie du Sud ou en Afrique subsaharienne.

17. En 2019, 47 millions d'enfants de moins de 5 ans, soit 6,9 %, souffraient de dénutrition aiguë ou d'émaciation dans le monde, des affections généralement causées par un apport limité en nutriments et par des infections. Plus de la moitié des enfants souffrant d'émaciation vivaient en Asie centrale et en Asie du Sud. En 2019, le monde comptait 38 millions d'enfants de moins de 5 ans en surpoids, soit 5,6 %.

L'émaciation et le surpoids peuvent coexister à des niveaux qualifiés de moyen à élevé, c'est ce que l'on appelle le double fardeau de la malnutrition. En 2019, en Afrique du Nord et en Asie du Sud-Est, le taux d'émaciation était de 7,2 % et 8,2 % respectivement, tandis que le taux de surpoids était de 11,3 % et 7,5 % respectivement.

18. Au niveau mondial, la part des dépenses publiques dans le secteur agricole, qui correspond aux dépenses publiques dans l'agriculture divisées par la part de l'agriculture dans le produit intérieur brut, a baissé de 0,42 % en 2001, à 0,31 % en 2015 et à 0,28 % en 2018. De plus, l'aide à l'agriculture a chuté dans les pays en développement, passant de près de 25 % du total de l'aide sectorielle apportée par les donateurs au milieu des années 1980 à seulement 5 % en 2018.

19. En 2019, les fortes hausses des prix de denrées alimentaires se sont surtout concentrées en Afrique subsaharienne, en raison des chocs de production et des difficultés macroéconomiques, facteurs auxquels sont venus s'ajouter l'impact persistant des conflits prolongés et des conditions météorologiques extrêmes dans certaines régions.

Objectif 3. Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge

20. Les progrès accomplis dans plusieurs domaines relatifs à la santé se poursuivent mais le taux d'amélioration s'est ralenti et il ne sera pas suffisant pour atteindre la majeure partie des cibles associées à l'objectif 3. La pandémie frappe de plein fouet les systèmes de santé du monde entier et met en péril les résultats déjà obtenus. La plupart des pays, en particulier les pays pauvres, ne disposent pas d'installations sanitaires, de fournitures médicales et de travailleurs de la santé en nombre suffisant pour faire face à l'augmentation de la demande. Les pays ont besoin de stratégies de santé globales et de dépenses plus importantes dans les systèmes de santé afin de satisfaire les besoins urgents et de protéger les travailleurs de la santé, tandis qu'un effort mondial coordonné s'avère nécessaire pour soutenir les pays dans le besoin.

Santé procréative, maternelle, néonatale et infantile

21. On estimait à 295 000 le nombre de décès maternels survenus en 2017 dans le monde, ce qui correspondait à un taux global de mortalité maternelle de 211 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes, soit une réduction de 4 % par rapport à 2015 et de 38 % par rapport à 2000. La majorité de ces décès sont survenus dans des pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire (tranche inférieure), l'Afrique subsaharienne en enregistrant près de 66 %. Si les progrès ne s'accélérent pas, la cible associée à cet objectif ne pourra pas être atteinte.

22. Au cours de la période 2014-2019, 81 % des naissances dans le monde ont eu lieu en présence de professionnels de la santé qualifiés, contre 64 % au cours de la période 2000-2005, l'Asie centrale, l'Asie de l'Est, l'Asie occidentale, l'Amérique du Nord et l'Europe ayant presque atteint la couverture universelle.

23. Les efforts concertés faits par la communauté mondiale en vue de réduire les décès évitables d'enfants continuent de porter leurs fruits, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans étant passé de 76 décès pour 1 000 naissances vivantes en 2000 à 42 en 2015 et à 39 en 2018. Malgré ces progrès, rien qu'en 2018, près de 5,3 millions d'enfants sont morts avant d'atteindre l'âge de 5 ans et près de la moitié de ces décès, soit 2,5 millions, sont survenus durant le premier mois de vie.

24. À l'échelle mondiale, la part des femmes en âge de procréer (15-49 ans) dont les besoins de planification familiale ont été satisfaits grâce aux moyens de

contraception modernes n'a que légèrement augmenté, passant de 75,7 % en 2010 à environ 77 % de 2015 à 2020. Cette part n'est que de 56 % en Afrique subsaharienne et de 52 % en Océanie (à l'exception de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande).

25. Le taux de natalité parmi les adolescentes dans le monde n'a cessé de baisser, passant de 45 naissances pour 1 000 femmes de 15 à 19 ans en 2000 à 41 pour 1 000 en 2020. Avec 101 naissances pour 1 000 femmes, l'Afrique subsaharienne enregistre le taux le plus élevé.

Maladies infectieuses

26. En 2018, on estimait à 1,7 million le nombre de nouvelles infections par le VIH, soit un taux d'incidence de 0,24 pour 1 000 personnes non infectées dans la population totale, un taux qui est resté quasiment inchangé par rapport à 2015 où il était de 0,26 pour 1 000. Le monde accuse ainsi un retard dans la réalisation de la cible associée à l'objectif de développement durable. Un tiers des nouvelles infections par le VIH dans le monde surviennent chez les femmes de 15 à 49 ans en Afrique subsaharienne.

27. En 2018, on estimait à 10 millions le nombre de personnes ayant contracté la tuberculose (89 % étaient des adultes, 63 % des hommes et 8,6 % des personnes vivant avec le VIH). La prévalence de la tuberculose a diminué : elle est passée de 141 cas (nouveaux cas ou rechute) pour 100 000 personnes en 2015 à 132 en 2018. Le taux de mortalité imputable à la tuberculose parmi les personnes séronégatives a chuté de 8,3 % à la même période. Cependant, d'importantes lacunes subsistent en matière de dépistage et de traitement et les progrès actuels sont trop lents pour qu'il soit envisageable d'atteindre la cible visant à mettre fin à l'épidémie d'ici à 2030. En outre, la menace que fait peser la tuberculose pharmacorésistante reste bien présente.

28. Alors que, pendant de nombreuses années, la charge de morbidité mondiale associée au paludisme avait fortement chuté, les progrès sont au point mort. Le taux d'incidence du paludisme (le nombre de cas pour 1 000 personnes) dans le monde a diminué, il est passé de 81 en 2000 à 57 en 2014, et s'est maintenu à un niveau similaire en 2018. La cible associée à l'objectif de développement durable visant à éliminer le paludisme dans le monde demeure hors d'atteinte.

29. L'utilisation du vaccin contre l'hépatite B chez les nourrissons a considérablement réduit l'incidence des nouvelles infections chroniques par ce virus. La part des enfants de moins de 5 ans ayant contracté une infection chronique a diminué, passant de 4,7 % avant l'introduction du vaccin à 0,9 % en 2018.

30. En 2018, 1,76 milliard de personnes ont dû recevoir un traitement ou des soins dispensés à titre individuel ou à grande échelle parce qu'elles avaient contracté l'une des maladies tropicales négligées, contre 1,80 milliard en 2015 et 2,19 milliards en 2010. En 2010, 530 millions de personnes, soit 52 % de la population des pays les moins avancés, ont reçu un traitement ou des soins médicaux, contre 78 %. Les progrès s'expliquent dans une large mesure par l'élimination d'au moins une maladie tropicale négligée dans 40 pays.

Maladies non transmissibles, santé mentale et risques pour l'environnement

31. La probabilité de mourir d'une maladie cardiovasculaire, d'un cancer, de diabète ou d'une maladie respiratoire chronique entre l'âge de 30 ans et de 70 ans a diminué, passant de 19 % en 2010 à 18 % en 2016, le rythme de cette baisse étant insuffisant pour atteindre la cible associée à l'objectif de développement durable.

32. D'après les données de 2016, chaque année, près de 800 000 personnes se sont suicidées et 79 % des suicides dans le monde sont survenus dans les pays à faible revenu et dans les pays à revenu intermédiaire.

33. En 2017, on estimait à plus de 8,1 millions le nombre de personnes décédées d'une maladie liée au tabagisme. La prévalence mondiale du tabagisme chez les hommes était de 38,6 % en 2018, contre 8,5 % chez les femmes.

34. En 2016, la pollution de l'air, à l'intérieur (habitations) et à l'extérieur (air ambiant), a fait près de 7 millions de morts dans le monde. La même année, l'eau insalubre et le manque d'assainissement et d'hygiène ont coûté la vie à 870 000 personnes au total.

Les systèmes de prestation de soins de santé et leur financement

35. La vaccination est l'une des interventions dans le domaine de la santé les plus efficaces et les plus rentables au monde. Alors que la couverture vaccinale des nourrissons a augmenté, passant de 72 % en 2000 à 85 % en 2015 et à 86 % en 2018, on estime à 19,4 millions le nombre d'enfants n'ayant pas reçu les vaccins essentiels avant l'âge d'un an. En outre, le taux d'administration du vaccin antipneumococcique conjugué, qui a pour effet de réduire considérablement le nombre de cas de pneumonie, n'a pas encore atteint 50 % à l'échelle mondiale. La rougeole est une maladie très contagieuse et la couverture vaccinale de 69 % pour les deux doses n'a pas suffi à prévenir une épidémie de rougeole en 2018.

36. En 2017, entre environ un tiers et la moitié de la population mondiale seulement bénéficiait d'une couverture de services de santé essentiels. Si les tendances actuelles se confirment, seulement 39 à 63 % de la population mondiale aura accès aux services de santé essentiels d'ici à 2030.

37. La part des ménages qui consacrent plus de 10 % de leur budget à des dépenses de santé non-remboursables n'a cessé d'augmenter, passant de 9,4 % en 2000 à 12,7 % en 2015 (927 millions de personnes). Au rythme actuel, cette proportion passera à 12,9 %, soit un milliard de personnes en 2020. Près de 90 millions de personnes ont basculé dans l'extrême pauvreté en raison des frais médicaux à leur charge.

38. L'aide publique au développement (APD) pour la santé de base fournie par l'ensemble des donateurs a augmenté de 41 % en valeur réelle depuis 2010, pour atteindre 10 milliards de dollars en 2018. En 2018, près de 1,7 milliard de dollars ont été dépensés pour lutter contre le paludisme, 0,8 milliard pour combattre la tuberculose et 1,9 milliard pour enrayer d'autres maladies infectieuses (à l'exclusion du VIH/sida).

39. D'après les données disponibles pour la période 2013-2018, alors que les femmes représentent plus de 76 % de l'ensemble des médecins et du personnel infirmier dans le monde, elles ne sont qu'un peu plus de 40 % à être médecins et près de 90 % à être infirmières.

40. En 2019, 166 pays ont communiqué des informations sur leur capacité à appliquer le Règlement sanitaire international pour ce qui est de détecter, déclarer et mener une action en cas d'urgences sanitaires telles que la COVID-19. Les analyses révèlent que, par rapport à 2018, des progrès réguliers ont été accomplis dans presque toutes les principales capacités requises en vertu du Règlement, à l'exception des ressources humaines.

Objectif 4. Assurer à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

41. Fin 2019, des millions d'enfants et de jeunes n'étaient toujours pas scolarisés et plus de la moitié de ceux qui l'étaient n'avaient pas le niveau minimum attendu en lecture et en mathématiques. La fermeture des écoles visant à ralentir la propagation de la COVID-19 a des conséquences négatives sur les résultats d'apprentissage et le développement social et comportemental des enfants et des jeunes. Plus de 90 % des élèves dans le monde, soit 1,5 milliard d'enfants et de jeunes, sont concernés. Bien que l'enseignement à distance soit dispensé à de nombreux élèves, les enfants et les jeunes appartenant à des communautés vulnérables et défavorisées, ceux qui vivent dans des zones reculées, dans l'extrême pauvreté, dans des États fragiles et dans des camps de réfugiés notamment, n'y ont pas le même accès. La fracture numérique va accentuer les inégalités existantes dans le domaine de l'éducation.

42. Dans 74 pays pour lesquels on dispose de données comparables pour la période 2011-2019, près de sept enfants sur dix âgés de 3 et 4 ans avaient déjà commencé à développer des compétences dans au moins trois des domaines ci-après : aptitude à lire, à écrire et à compter, développement physique, développement socio-émotionnel, apprentissage.

43. Pour ce qui est des activités d'apprentissage organisées un an avant l'âge officiel de scolarisation dans le primaire, le taux de participation a augmenté à un rythme régulier, passant de 62 % en 2010 à 67 % en 2018. Toutefois, ces taux varient toujours beaucoup d'un pays à l'autre, de 9 % à près de 100 %.

44. Le taux d'achèvement de l'enseignement primaire a atteint 84 % en 2018, contre 70 % en 2000. Si les tendances actuelles se confirment, ce taux devrait passer à 89 % au niveau mondial d'ici à 2030. En 2018, 258 millions d'enfants, d'adolescents et de jeunes âgés de 6 à 17 ans n'étaient toujours pas scolarisés, soit 17 % de la population mondiale dans cette tranche d'âge. La parité entre les enfants ou les adolescents des quintiles les plus riches et des quintiles les plus pauvres a été atteinte dans 25 % des pays pour l'enseignement primaire, 21 % des pays pour l'enseignement secondaire du premier cycle et seulement 1 % des pays pour l'enseignement secondaire du deuxième cycle.

45. En 2018, près de 773 millions d'adultes, dont deux tiers de femmes, ne savaient toujours pas lire ou écrire. Le taux mondial d'alphabétisme des adultes (15 ans et plus) était de 86 % en 2018, tandis que celui des jeunes (15 à 24 ans) était de 92 %. Près de la moitié de la population analphabète mondiale vit en Asie du Sud et un quart vit en Afrique subsaharienne.

46. En 2019, moins de la moitié des écoles primaires et des écoles secondaires du premier cycle en Afrique subsaharienne avaient accès à l'électricité, à Internet, à des ordinateurs et à des installations de base pour le lavage des mains, or il s'agit de services de base et d'installations indispensables pour garantir un cadre d'apprentissage sûr et efficace à tous les élèves.

47. En 2018, l'APD pour les bourses d'études s'est élevée à 1,6 milliard de dollars, contre 1,3 milliard de dollars en 2017.

48. D'après les données provenant de 129 pays, le pourcentage d'enseignants du primaire dans le monde ayant suivi une formation pédagogique minimum conforme aux normes nationales stagne à 85 % depuis 2015. Les pourcentages les plus faibles sont enregistrés en Afrique subsaharienne (64 %) et en Asie du Sud (72 %).

Objectif 5. Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles

49. L'engagement pris de faire progresser l'égalité des sexes a permis d'accomplir des progrès dans certains domaines. Néanmoins la promesse d'un monde où l'égalité des sexes est une réalité pour chaque femme et chaque fille et où tous les obstacles juridiques, sociaux et économiques à leur autonomisation ont été levés ne s'est toujours pas matérialisée. En outre, la pandémie actuelle touche durement les femmes et les filles. Les trois quarts des médecins et du personnel infirmier dans le monde sont des femmes. Les femmes consacrent déjà trois fois plus d'heures que les hommes aux soins non rémunérés à domicile. En raison de la fermeture des écoles et des garderies, les parents, les femmes en particulier, doivent s'occuper davantage des enfants et faciliter leur apprentissage à la maison. Les rapports provenant de plusieurs pays laissent à penser que la violence familiale à l'égard des femmes et des enfants augmente également pendant le confinement.

50. En 2019, une jeune femme âgée de 20 à 24 ans sur cinq dans le monde était mariée alors qu'elle était enfant, contre une sur quatre en 2004. C'est en Afrique subsaharienne que ce chiffre est le plus élevé, avec plus d'une jeune femme sur trois.

51. Au moins 200 millions de filles et de femmes ont subi des mutilations génitales féminines, selon les données récentes provenant des 31 pays où cette pratique est la plus répandue. Cette pratique néfaste marque le pas mais les progrès sont néanmoins trop lents pour que la cible mondiale de son élimination puisse être atteinte d'ici à 2030.

52. Au 1^{er} janvier 2020, la représentation des femmes dans les chambres uniques ou les chambres basses des parlements nationaux atteignait 24,9 %, soit une légère augmentation par rapport à 2015 où la proportion était de 22,3 %. Les femmes ont un meilleur accès aux postes de décision au niveau local. Selon des données provenant de 133 pays et régions, elles occupent 36 % des sièges dans les organes de délibération locaux.

53. En 2019, les femmes occupaient 28 % des postes de direction dans le monde, soit une légère augmentation par rapport à 2000 (25 %), alors qu'elles représentaient 39 % des travailleurs dans le monde et la moitié de la population mondiale en âge de travailler.

54. D'après les données provenant de 57 pays pour la période 2007-2018, seulement 55 % des femmes âgées de 15 à 49 ans mariées ou en union libre ont pris leurs propres décisions concernant la santé et les droits en matière de sexualité et de procréation. Ce taux est inférieur à 40 % en Afrique centrale et occidentale alors qu'il atteint près de 80 % dans certains pays d'Europe, d'Asie du Sud-Est et d'Amérique latine et des Caraïbes.

55. En 2019, dans les 75 pays pour lesquels des données sont disponibles, en moyenne, 73 % des lois et des règlements nécessaires pour garantir un accès total et sur un pied d'égalité à la santé en matière de sexualité et de procréation étaient en place. Les résultats sont particulièrement encourageants en ce qui concerne le VIH : en moyenne, les pays affichent un taux de 87 % pour les lois et les règlements portant habilitation des services de consultation et de dépistage du VIH, 91 % pour les services de traitement et de prise en charge du VIH et 96 % pour la confidentialité des informations liées au VIH.

56. Il a été démontré que fournir des téléphones portables aux femmes permettait d'accélérer le développement social et économique. Cependant, dans les 66 pays pour lesquels des données sont disponibles pour la période 2016-2018, en moyenne, plus

d'hommes que de femmes avaient un téléphone portable (écart : 6,8 points de pourcentage).

Objectif 6. Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable

57. Des milliards de personnes dans le monde n'ont toujours pas accès à des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement gérés en toute sécurité et à des installations de base pour se laver les mains chez elles, ce qui est essentiel pour prévenir la propagation de la COVID-19. Des mesures immédiates pour l'amélioration de l'eau, l'assainissement et l'hygiène pour tous (WASH) doivent être prises pour prévenir l'infection et pour en enrayer la propagation.

58. En 2017, seulement 71 % de la population mondiale utilisait de l'eau potable gérée en toute sécurité et seulement 45 % utilisait des services d'assainissement gérés en toute sécurité. Ainsi 2,2 milliards de personnes étaient privées d'eau potable gérée en toute sécurité, parmi lesquelles 785 millions n'avaient pas accès à de l'eau potable, même de base, et 4,2 milliards de personnes ne disposaient pas de services d'assainissement gérés en toute sécurité, 673 millions de personnes pratiquaient encore la défécation à l'air libre.

59. En 2016, un établissement de santé sur quatre dans le monde ne disposait pas d'un service de base d'approvisionnement en eau et un établissement sur cinq n'avait pas de services d'assainissement.

60. En 2017, 3 milliards de personnes n'avaient pas d'eau et de savon chez elles. En 2016, 47 % des écoles dans le monde ne disposaient pas d'installations avec de l'eau et du savon pour le lavage des mains et 40 % des établissements de santé n'étaient pas équipés pour assurer une bonne hygiène des mains dans les centres de soins.

61. D'après les estimations préliminaires effectuées en 2019 dans 79 pays, principalement ceux à revenu élevé et à revenu intermédiaire (tranche supérieure), dans environ un quart des pays, moins de la moitié des eaux ménagères usées sont traitées en toute sécurité.

62. En 2017, l'Asie centrale, l'Asie du Sud et l'Afrique du Nord ont enregistré un stress hydrique (rapport entre la quantité d'eau douce prélevée et l'ensemble des ressources renouvelables en eau douce) très élevé, supérieur à 70 %, l'Asie occidentale et l'Asie orientale affichant un stress hydrique élevé, de 54 % et 46 %, respectivement.

63. En 2018, 60 % de 172 pays ont fait état de niveaux de mise en œuvre de la gestion intégrée des ressources en eau très faible, faible et moyen à faible et sont peu susceptibles d'atteindre la cible en question d'ici à 2030.

64. Selon les données provenant de 67 pays, le pourcentage moyen de bassins hydriques transfrontaliers où est en place un dispositif de coopération opérationnel était de 59 % pour la période 2017-2018. Seulement 17 pays ont déclaré que tous leurs bassins transfrontaliers étaient couverts par de tels accords.

65. En 2018, un peu plus de 2,1 % des terres étaient recouvertes de masses d'eau douce dans le monde. La répartition en était toutefois inégale, allant de 3,5 % dans les pays développés à seulement 1,4 % dans les pays en développement, à 1,2 % dans les pays les moins avancés et à 1 % dans les petits États insulaires en développement. Les effets néfastes des changements climatiques peuvent entraîner une réduction de la surface des masses d'eau douce, mettant ainsi à mal les écosystèmes et les moyens de subsistance.

66. Le montant effectif de l'APD allouée au secteur de l'eau a augmenté pour atteindre 9 milliards de dollars, soit 6 %, en 2018, après une diminution de ce montant en 2017. Cependant, le montant des annonces de contribution a diminué de 9 % en 2018. Sachant que les pays ont annoncé un déficit de financement de 61 %, entre les sommes nécessaires à la réalisation des cibles nationales en matière d'eau potable et d'assainissement et les fonds disponibles, un engagement croissant des donateurs en faveur du secteur de l'eau demeure indispensable à la réalisation de l'objectif 6.

Objectif 7. Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable

67. Des progrès majeurs ont été accomplis dans le monde en ce qui concerne l'amélioration de l'accès à l'électricité et du rendement énergétique. Cependant, des millions de personnes n'ont toujours pas accès à ces services et les progrès accomplis pour faciliter l'accès aux combustibles et aux techniques de cuisson propres sont trop lents. La pandémie a montré que les centres de santé avaient besoin d'un accès fiable et abordable à l'électricité. En outre, une enquête menée dans certains pays en développement a révélé qu'un quart des établissements de santé interrogés n'étaient pas équipés d'installations électriques et qu'un autre quart était à la merci de coupures de courant intempestives qui limitaient sa capacité à fournir des services de santé essentiels. De telles défaillances sapent la riposte du système de santé à la crise sanitaire actuelle.

68. Le taux mondial d'électrification a augmenté, passant de 83 % en 2010 à 90 % en 2018. L'Amérique latine et les Caraïbes ainsi que l'Asie de l'Est et du Sud-Est ont continué de faire des progrès remarquables, l'accès à l'électricité s'établissant à 98 % en 2018. Cependant, les carences mondiales se sont de plus en plus concentrées en Afrique subsaharienne, où près de 548 millions de personnes, soit 53 % de la population, n'avaient pas accès à l'électricité.

69. L'accès aux combustibles et aux techniques de cuisson propres a augmenté, il est passé à 63 % en 2018, contre 60 % en 2015 et 56 % en 2010. Pourtant, 2,8 milliards de personnes étaient toujours privées d'un tel accès et dépendaient principalement de systèmes de cuisson inefficaces et polluants. En raison de ce taux qui stagne et de la croissance démographique rapide, le nombre de personnes n'ayant pas accès à des combustibles propres pour la cuisson a augmenté en Afrique subsaharienne.

70. La part de l'énergie renouvelable dans la consommation finale d'énergie a augmenté progressivement, passant de 16,3 % en 2010 à 17,0 % en 2015 et à 17,3 % en 2017. Une croissance beaucoup plus rapide est nécessaire pour atteindre les objectifs climatiques à long terme.

71. Au niveau mondial, l'intensité énergétique primaire (la consommation d'énergie par unité de PIB) s'est améliorée de 2,2 % par an, passant de 5,2 % en 2015 à 5,0 % en 2017. Ce taux demeurerait toutefois en deçà du taux annuel de 2,7 % nécessaire à la réalisation de la cible 3 associée à l'objectif 7.

72. S'agissant des énergies propres et renouvelables, les flux financiers internationaux à destination des pays en développement se sont élevés à 21,4 milliards de dollars en 2017, ce qui représente 13 % de plus qu'en 2016 et une multiplication par deux des flux de 2010. Les projets hydroélectriques ont bénéficié de 46 % des flux en 2017, tandis que les projets solaires en ont reçu 19 %, l'énergie éolienne 7 % et la géothermie 6 %.

Objectif 8. Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

73. Avant même que la crise actuelle ne frappe, l'économie mondiale avait connu une croissance ralentie par rapport aux années précédentes, malgré des améliorations sur le plan de la productivité du travail et de l'emploi. La pandémie, bouleversement soudain et profond, a plongé le monde dans la récession. Le choc sans précédent subi par les marchés du travail à l'échelle mondiale devrait entraîner une diminution d'environ 10,5 % du nombre total d'heures de travail au cours du deuxième trimestre 2020, ce qui équivaut à 305 millions d'emplois à temps plein. Les petites et moyennes entreprises, les travailleurs du secteur informel, les travailleurs indépendants, les salariés journaliers et les travailleurs des secteurs les plus exposés aux perturbations sont les plus touchés.

74. En 2018, le taux de croissance du PIB réel mondial par habitant était de 2 %. Pour les pays les moins avancés, il était de 4,5 % et n'atteignait donc pas celui qui était visé dans le Programme 2030, qui était de 7 %. La pandémie a plongé le monde dans la pire crise économique mondiale depuis la Grande Dépression.

75. Après une brève pause pendant le ralentissement économique mondial de 2008-2009, la productivité du travail a poursuivi son essor, elle a ainsi augmenté de 1,4 % en 2019 par rapport à l'année précédente.

76. En 2016, au niveau mondial, 61 % des travailleurs exerçaient un emploi informel. La nécessité de recourir à l'emploi informel se fait plus fréquemment sentir en Afrique subsaharienne, en Asie centrale et en Asie du Sud, où 89 % et 86 % des travailleurs, respectivement, occupent ce type d'emploi. Le chômage et le sous-emploi nés de la présente crise ont eu de graves conséquences pour près de 1,6 milliard de travailleurs du secteur informel, soit la moitié de la main d'œuvre mondiale. Les revenus des travailleurs exerçant ce type d'emploi auraient chuté de 60 % dans les premiers mois de la crise.

77. Les données sur les revenus horaires moyens mettent en lumière l'inégalité des revenus. Une étude mondiale menée par l'Organisation internationale du Travail a révélé un écart de rémunération pondéré entre les femmes et les hommes de 19 % en 2017.

78. En 2019, le taux de chômage mondial s'élevait à 5 %, le taux le plus élevé, 11 %, étant enregistré en Afrique du Nord et en Asie occidentale. Ce taux était considérablement plus élevé chez les jeunes travailleurs que chez les adultes dans toutes les régions en 2019. La différence était de 18 points en Afrique du Nord et en Asie occidentale, 15 points en Asie centrale et en Asie du Sud et 12 points en Amérique latine et dans les Caraïbes.

79. En 2019, 22 % des jeunes dans le monde n'avaient pas d'emploi et ne suivaient pas d'études ou de formation, un chiffre qui a peu changé depuis 2005.

80. En 2018, les engagements en matière d'aide au commerce sont restés stables, à 58 milliards de dollars, sur la base des prix actuels. L'Asie du Sud et l'Asie centrale en ont reçu la plus grande part (31,4 %), suivies de l'Afrique subsaharienne (29,2 %). Les pays à revenu faible ou intermédiaire ont reçu 37,5 % de l'aide au commerce, suivis par les pays les moins avancés (36,8 %).

81. Selon les données pour 2019 provenant de 102 pays, 98 % d'entre eux ont une stratégie pour l'emploi des jeunes ou prévoient d'en élaborer une dans un avenir proche.

Objectif 9. Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation

82. La croissance mondiale du secteur manufacturier était déjà en ralentissement constant avant même le début de la pandémie. Celle-ci porte un coup sévère aux industries manufacturières et provoque des perturbations dans les chaînes de valeur mondiales et l'approvisionnement en produits.

83. C'est le secteur du transport aérien qui a été le plus durement touché par la pandémie. Les compagnies aériennes auront probablement 1,5 milliard de passagers internationaux en moins en 2020, et trois quarts des places disponibles sur des vols internationaux devraient disparaître, ce qui représente un manque à gagner de 273 milliards de dollars par rapport aux recettes d'exploitation brutes prévues.

84. En 2019, la valeur ajoutée manufacturière n'a augmenté que de 1,5 % par rapport à 2018, soit le taux de croissance annuel le plus faible depuis 2012. Cela s'explique principalement par des tensions tarifaires et commerciales, dont l'effet s'est fait sentir dans toutes les régions. Les activités manufacturières sont fortement menacées par la crise actuelle, ce qui aura des incidences sur les taux d'emploi dans ce secteur.

85. La part du secteur manufacturier dans le PIB des pays les moins avancés a augmenté, passant de 10 % en 2010 à 12,4 % en 2019, mais ce taux de croissance reste en-deçà de la cible fixée, qui était de multiplier par deux la part de l'industrie dans le PIB de ces pays d'ici 2030.

86. En 2019, 14 % des travailleurs, dans le monde, étaient employés dans des activités manufacturières, un chiffre qui a peu changé depuis 2000. C'est en Asie de l'Est et du Sud-Est (18 %) que la part de l'emploi manufacturier était la plus importante, alors qu'elle était la plus faible en Afrique subsaharienne (6 %).

87. Selon les dernières enquêtes, qui portaient sur la période allant de 2010 à aujourd'hui, 34 % des petites entreprises industrielles dans les pays en développement ont bénéficié de prêts ou de lignes de crédit, ce qui leur permet de s'intégrer dans les chaînes de valeur locales et mondiales. Cependant, seules 22 % de ces entreprises ont reçu des prêts ou des lignes de crédit en Afrique subsaharienne, contre 48 % en Amérique latine et dans les Caraïbes.

88. Après trois années de stabilité, les émissions mondiales de dioxyde de carbone provenant de la consommation de combustibles ont recommencé à augmenter en 2017, pour atteindre 32,8 milliards de tonnes, ce qui s'explique par la croissance économique et par un ralentissement des gains d'efficacité. Cependant, l'intensité des émissions mondiales de dioxyde de carbone a diminué de près d'un quart depuis 2000, signe d'un découplage général entre les émissions de dioxyde de carbone et la croissance du PIB. Cette tendance a également été observée dans le secteur manufacturier après 2010, l'intensité manufacturière mondiale ayant diminué jusqu'à atteindre un taux annuel moyen de 3 % en 2017.

89. Au niveau mondial, l'investissement dans la recherche et le développement en proportion du PIB a augmenté, passant de 1,5 % en 2000 à 1,7 % en 2015, et il est resté pratiquement inchangé en 2017.

90. Le nombre de chercheurs et chercheuses par million d'habitants est passé de 1 018 en 2010 à 1 198 en 2017. Des écarts importants étaient cependant observés, la fourchette allant de 3 707 en Europe et en Amérique du Nord à seulement 99 en Afrique subsaharienne. En outre, les femmes ne représentent que 30 % de la profession dans le monde.

91. Le montant total des apports de fonds publics consacrés à l'infrastructure économique des pays en développement a atteint 61 milliards de dollars en 2018, soit une augmentation de 32,6 % en valeur réelle par rapport à 2010. Les principaux secteurs ayant bénéficié d'une aide ont été ceux des transports (22,8 milliards de dollars) et de l'énergie (20,3 milliards de dollars).

92. La part des biens de haute et de moyenne à haute technologie dans la production manufacturière mondiale a atteint près de 45 % en 2017. Les produits de haute et de moyenne à haute technologie ont continué à occuper une part dominante dans la production manufacturière des régions développées, pour atteindre 49 % en 2017, contre 9 % pour les pays les moins avancés.

93. La quasi-totalité de la population mondiale vit dans des zones couvertes par un réseau mobile. On estime qu'en 2019, 96,5 % d'entre elle était couverte par au moins un réseau 2G, et 81,8 % par au moins un réseau fondé sur la technologie d'évolution à long terme (LTE).

Objectif 10. Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre

94. Malgré des signes positifs indiquant une réduction des inégalités dans certains domaines, tels que la réduction des inégalités de revenus relatifs dans certains pays et le statut commercial préférentiel dont bénéficient les pays à faible revenu, toutes les formes d'inégalités persistent. La crise de la COVID-19 frappe le plus durement les personnes comme les pays les plus pauvres et les plus vulnérables. Elle risque d'avoir des incidences particulièrement néfastes sur les pays les plus pauvres. Cette crise met en évidence et exacerbe les profondes inégalités qui existent dans les pays et d'un pays à l'autre.

95. Dans 73 des 90 pays disposant de données comparables pour la période 2012-2017, les 40 % les plus pauvres de la population ont vu leurs revenus augmenter. En outre, dans un peu plus de la moitié de ces pays, les 40 % les plus pauvres ont connu un taux de croissance de leurs revenus supérieur à la moyenne nationale. Pourtant, dans tous les pays pour lesquels des données sont disponibles, les 40 % les plus pauvres de la population perçoivent moins de 25 % de l'ensemble des revenus ou sont responsables de moins de 25 % de l'ensemble de la consommation. Les 10 % les plus riches, quant à eux, perçoivent au moins 20 % des revenus.

96. Selon des données provenant de 31 pays sur la période 2014-2019, une personne sur cinq a déclaré avoir personnellement subi une discrimination au titre d'au moins un motif de discrimination interdit par le droit international des droits de l'homme. La pandémie risque d'exacerber ces tendances.

97. Sur les 111 pays pour lesquels des données étaient disponibles en septembre 2019, 54 % ont déclaré disposer d'un large éventail de mesures visant à faciliter la migration et la mobilité de façon ordonnée, sûre, régulière et responsable. L'Asie centrale et l'Asie du Sud (80 %) et l'Amérique latine et les Caraïbes (79 %) ont indiqué avoir la part la plus importante de pays disposant de telles politiques, contre seulement 33 % des pays d'Océanie, ainsi que d'Afrique du Nord et d'Asie occidentale.

98. La proportion de produits exportés par les pays les moins avancés, les régions en développement et les petits États insulaires en développement qui pourraient entrer sur les marchés internationaux en franchise de droits est passée de 66 % à 67,4 %, de 51,1 % à 52,1 % et de 65,4 % à 66,5 %, respectivement, de 2017 à 2018.

99. En 2018, le total des apports de ressources pour le développement des pays en développement provenant des donateurs du Comité d'aide au développement, des organismes multilatéraux et d'autres fournisseurs clés s'élevait à 271 milliards de dollars, dont 166 milliards de dollars d'APD.

Objectif 11. Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables

100. L'urbanisation rapide a provoqué une augmentation du nombre de personnes vivant dans des taudis. En découlent des infrastructures et des services inadéquats et surchargés et une aggravation de la pollution atmosphérique. Ce sont les plus d'un milliard d'habitants des taudis dans le monde qui seront le plus durement frappés par la pandémie. Ces personnes souffrent d'un manque de logements adéquats, de l'absence d'eau courante chez elles, de toilettes communes, de systèmes de gestion des déchets peu nombreux ou inexistants, de transports publics surchargés et d'un accès limité aux établissements de soins formels. Parmi cette population, nombreux sont ceux qui travaillent dans le secteur informel et risquent de perdre leurs moyens de subsistance en raison de l'arrêt de l'activité dans les villes. Des plans d'intervention en urgence sont nécessaires pour se préparer à l'apparition de foyers de pandémie dans les établissements humains informels et les taudis et y faire face.

101. Le nombre d'habitants des taudis a atteint plus d'un milliard de personnes en 2018, ce qui représente 24 % de la population urbaine, soit une légère hausse par rapport aux 23 % de 2014. Le nombre de personnes vivant dans des taudis urbains est le plus élevé en Asie de l'Est et du Sud-Est (370 millions), en Afrique subsaharienne (238 millions) et en Asie centrale et en Asie du Sud (226 millions).

102. L'accès à des transports publics adéquats, fiables et sûrs est un besoin urbain fondamental. Selon des données recueillies en 2019 auprès d'un échantillon de 610 villes dans 95 pays, seule la moitié de la population urbaine mondiale avait un accès commode aux transports publics. Ce dernier est défini comme le fait de vivre à moins de 500 mètres à pied d'un système de transport de faible capacité (comme un arrêt de bus) et à moins de 1 000 mètres d'un système de transport de forte capacité (comme une gare ferroviaire ou maritime).

103. Selon des données recueillies en 2019 auprès d'un échantillon de 755 villes dans 95 pays, sur la période 1990-2015, la plupart des zones urbaines ont enregistré une augmentation générale de l'étendue de la surface construite (définie comme la présence de bâtiments) par personne. En moyenne, toutes les régions, à l'exception de l'Afrique subsaharienne et de l'Asie de l'Est et du Sud-Est, ont enregistré une augmentation constante de la surface construite par habitant, l'Australie et la Nouvelle-Zélande enregistrant les valeurs les plus élevées.

104. Sur la base de données de 2019 provenant de 610 villes dans 95 pays, la part des terrains allouée aux rues et aux espaces ouverts, qui est essentielle à la productivité des villes et aux dimensions sociale et sanitaire de la vie de leurs populations, n'était en moyenne que d'environ 16 % dans le monde. Parmi ceux-ci, les rues représentaient environ trois fois plus de terrains urbains que les espaces publics ouverts, tels que les parcs et les berges de fleuves ou de rivières. La part de la population qui pouvait avoir accès à des espaces publics ouverts dans un rayon de 400 mètres à pied en empruntant un réseau de rues était en moyenne de 46,7 %.

Objectif 12. Établir des modes de consommation et de production durables

105. La consommation et la production mondiales, moteurs de l'économie planétaire, reposent sur l'utilisation de l'environnement et des ressources naturelles selon un modèle qui continue à avoir des effets destructeurs sur la planète. La pandémie donne aux pays l'occasion de mettre en place un plan de relèvement qui permettra d'inverser les tendances actuelles et de modifier les modes de consommation et de production en vue d'un avenir durable.

106. En 2019, 79 pays et l'Union européenne ont fait état d'au moins un moyen d'action national qui a contribué à la consommation et à la production durables dans le cadre des efforts qu'ils font pour mettre en œuvre le Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables.

107. La consommation matérielle nationale par habitant dans le monde a augmenté de 7 %, passant de 10,8 tonnes par habitant en 2010 à 11,7 tonnes en 2017. Toutes les régions ont connu une augmentation, à l'exception de l'Amérique du Nord et de l'Afrique. Toutefois, la consommation matérielle nationale par habitant en Europe et en Amérique du Nord est encore de 40 % supérieure à la moyenne mondiale, ce qui indique qu'il convient d'améliorer l'efficacité de l'utilisation des ressources, ainsi que les pratiques en matière de ressources, afin de réduire la consommation à l'avenir.

108. L'empreinte matérielle mondiale a augmenté, passant de 73,2 milliards de tonnes en 2010 à 85,9 milliards de tonnes en 2017, soit une augmentation de 17,4 % par rapport à 2010 et de 66,5 % par rapport à 2000. La dépendance de la planète à l'égard des ressources naturelles a continué de s'accroître au cours des deux dernières décennies.

109. Le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone a été universellement ratifié par 198 Parties. Suite à son application, la quantité de ces substances dans l'atmosphère, qui était très importante, a diminué au cours des vingt dernières années. Concernant l'ozone, les prévisions indiquent un retour aux chiffres de 1980 dans les années 2030 pour les latitudes moyennes de l'hémisphère Nord.

110. De 2010 à 2019, la production mondiale de déchets d'équipements électriques et électroniques n'a cessé de croître, passant de 5,3 kg par habitant à 7,3 kg par habitant. Pour sa part, le recyclage dans le respect de l'environnement de ce type de déchets a augmenté à un rythme plus lent, passant de 0,8 kg par habitant à 1,3 kg par habitant.

111. Les subventions aux combustibles fossiles dans le monde s'élevaient à plus de 400 milliards de dollars en 2018. La persistance à une grande échelle de ces subventions, qui représentent plus du double des subventions estimées pour les énergies renouvelables, fait qu'il sera difficile de parvenir rapidement à un pic des émissions mondiales de dioxyde de carbone.

Goal 13. Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions

112. L'année 2019 a été la deuxième année la plus chaude jamais enregistrée et a également marqué la fin de la décennie la plus chaude, de 2010 à 2019. En outre, avec une température moyenne de la planète de 1,1 °C au-dessus des niveaux préindustriels estimés, le monde est loin d'être en voie d'atteindre les objectifs de 1,5 ou 2 °C prévus

par l'accord de Paris. Certes, les émissions de gaz à effet de serre devraient diminuer de 6 % en 2020 et la qualité de l'air s'est améliorée suite aux interdictions de voyager et au ralentissement économique résultant de la pandémie. Cependant, cette amélioration n'est que temporaire. Les gouvernements et les entreprises doivent mettre à profit les enseignements tirés pour accélérer les transitions nécessaires à l'application de l'Accord de Paris, redéfinir leur relation à l'environnement et procéder à des changements profonds et systémiques afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre et de rendre les économies et les sociétés plus résilientes face aux changements climatiques.

113. Au total, 85 pays ont indiqué disposer d'une stratégie nationale de réduction des risques de catastrophe s'appuyant au moins en partie sur le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophes (2015-2030) depuis l'adoption de ce document en 2015. En 2018, 55 pays ont indiqué qu'au moins certaines de leurs collectivités locales disposaient d'une stratégie locale de réduction des risques de catastrophe. L'objectif de cette dernière était de contribuer au développement durable et de renforcer la santé socio-économique et la résilience environnementale en se concentrant sur l'élimination de la pauvreté, la résilience urbaine et l'adaptation aux changements climatiques.

114. Au 31 mars 2020, 186 Parties (185 pays plus l'Union européenne) avaient communiqué leur première contribution déterminée au niveau national à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques et plusieurs Parties lui avaient communiqué leur deuxième contribution ou leur contribution actualisée. Les Parties ont été invitées à mettre à jour leur contribution déterminée au niveau national existante ou à en communiquer une nouvelle, ce qui leur donne une précieuse occasion de se montrer plus ambitieuses dans leur action climatique.

115. En 2019, au moins 120 des 153 pays en développement avaient pris des mesures pour formuler et mettre en œuvre un plan national d'adaptation, ce qui représentait 29 pays de plus qu'en 2018. Ces plans aideront ces pays à atteindre l'objectif mondial en matière d'adaptation établi dans l'accord de Paris.

116. Pour sa part, le financement mondial de l'action climatique a enregistré une augmentation de 584 milliards de dollars, soit 17 %, de 2013 à 2014, et de 681 milliards de dollars de 2015 à 2016. Cette forte croissance s'explique par de nouveaux investissements privés substantiels dans les énergies renouvelables. Ceux-ci représentent la part la plus importante du total mondial. Si ces flux financiers sont considérables, ils sont relativement faibles par rapport à l'ampleur des investissements annuels nécessaires pour une transition vers une économie à faible intensité de carbone et à l'épreuve des changements climatiques. En outre, les investissements dans les activités liées aux changements climatiques pour l'ensemble des secteurs de l'économie restaient inférieurs aux investissements ayant trait aux combustibles fossiles dans le seul secteur de l'énergie (781 milliards de dollars en 2016).

Objectif 14. Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable

117. Les océans et les pêches ont continué de répondre aux besoins économiques, sociaux et environnementaux de la population mondiale tout en subissant un épuisement, une détérioration de l'environnement, une saturation en dioxyde de carbone et une acidification intenable. Les efforts actuels visant à protéger les milieux marins clefs et les petits pêcheurs et à investir dans les sciences océaniques,

ne suffisent pas encore à protéger ces ressources vastes et fragiles, alors que c'est urgent.

118. L'océan absorbe environ 23 % des émissions annuelles de dioxyde de carbone d'origine anthropique dans l'atmosphère, ce qui contribue à atténuer les effets des changements climatiques sur la planète mais entraîne une diminution du pH et une acidification des océans. Un nouveau portail de données relatives à l'acidification des océans révèle que la variabilité du pH et l'acidité des océans ont augmenté de 10 à 30 % au cours de la période 2015-2019.

119. La durabilité des ressources halieutiques mondiales continue de reculer, bien qu'à un rythme plus lent : la proportion de stocks de poissons dont le niveau est biologiquement viable s'élevait à 65,8 % en 2017 (contre 90 % en 1974), une perte de 0,8 point par rapport à 2015.

120. En décembre 2019, les aires protégées couvraient plus de 24 millions de km², soit 17 % des eaux sous juridiction nationale (jusqu'à 200 milles marins des côtes), deux fois plus qu'en 2010. Une grande partie de ces aires protégées se trouvent en Océanie et en Amérique latine et les Caraïbes.

121. En février 2020, le nombre de Parties à l'Accord relatif aux mesures du ressort de l'État du port visant à prévenir, contrecarrer et éliminer la pêche illicite, non déclarée et non réglementée - le premier accord international contraignant qui porte spécifiquement sur la pêche illicite, non déclarée et non réglementée - est passé à 66 (y compris l'Union européenne) contre 58 l'année précédente, et près de 70 % des pays ont fait état de bons résultats pour ce qui est de la mise en œuvre de l'accord.

122. La contribution de la pêche de capture marine durable est restée stable au niveau mondial, avec des variations régionales. Entre 2011 et 2017, elle représentait la plus grande contribution au PIB des petits États insulaires en développement du Pacifique et des pays les moins avancés, avec une moyenne de 1,55 % et 1,15 %, respectivement.

Objectif 15. Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité

123. Les zones forestières ont continué de perdre du terrain, les zones protégées n'étaient pas situées dans des zones clefs pour la biodiversité et les espèces étaient toujours menacées d'extinction. Toutefois, les efforts commencent à payer et pourraient contribuer à inverser ces résultats. Ainsi, on constate, par exemple, que de plus en plus de progrès sont faits dans la gestion durable des forêts, que les zones de terres, d'eau douce et de montagnes protégées sont de plus en plus étendues et que des progrès sont réalisés dans la mise en œuvre de programmes, de lois et de principes de responsabilité visant à protéger la biodiversité et les écosystèmes.

124. La part des zones forestières a diminué, passant de 31,9 % de la surface totale des terres en 2000 à 31,2 % en 2020, ce qui représente une perte nette de près de 100 millions d'hectares de forêts dans le monde. De 2000 à 2020, la couverture forestière a augmenté en Asie, en Europe et en Amérique du Nord, alors qu'elle a considérablement diminué en Amérique latine, en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud-Est, sous l'effet de la conversion des terres en surfaces agricoles. Malgré le recul global, les données de 2017 ont montré que la part de forêts se trouvant dans des zones protégées et faisant l'objet de plans de gestion à long terme, ainsi que la

part des zones forestières certifiées, ont augmenté ou sont restées stables au niveau mondial et dans la plupart des régions du monde.

125. En 2020, la part de chacune des zones clefs pour la biodiversité des terres, de l'eau douce et des montagnes se trouvant dans des zones protégées était en moyenne de 44 %, 41 % et 41 %, respectivement, ce qui représente une augmentation de 12 à 13 points de pourcentage environ depuis 2000. Cependant, la plupart des zones clefs pour la biodiversité ne sont pas encore désignées zones protégées, ou ne le sont pas entièrement.

126. En 2019, 123 pays s'étaient engagés à fixer des cibles volontaires de neutralité en matière de dégradation des terres et dans 60 pays, les gouvernements avaient déjà officiellement souscrit à ces cibles.

127. L'extinction des espèces, qui menace le développement durable et met en péril le patrimoine mondial, s'explique surtout par la disparition des habitats due à des pratiques non viables dans les domaines de l'agriculture, de l'exploitation et du commerce, par la déforestation et par les espèces exotiques envahissantes. Au niveau mondial, le risque d'extinction des espèces s'est accru d'environ 10 % au cours des trois dernières décennies, l'indice de la Liste rouge (qui mesure le risque d'extinction, une valeur de 1 indiquant qu'il n'y a pas de menace d'extinction tandis qu'une valeur de 0 indique que toutes les espèces sont éteintes) s'est détérioré, passant de 0,82 en 1990 à 0,75 en 2015 et à 0,73 en 2020.

128. Au 1^{er} février 2020, 122 pays et l'Union européenne (53 de plus qu'en 2019) avaient ratifié le Protocole de Nagoya sur l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation relatif à la Convention sur la diversité biologique et 63 pays et l'Union européenne avaient communiqué des informations sur leurs cadres d'accès aux ressources et de partage des avantages. Le Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture compte désormais 146 Parties contractantes et, à ce jour, 56 pays ont communiqué des informations sur les mesures qu'ils ont prises en matière d'accès aux ressources et de partage des avantages.

129. D'après les indications figurant dans leurs rapports nationaux établis en vertu de la Convention sur la diversité biologique, seul un tiers environ des Parties sont sur la bonne voie pour ce qui est de la réalisation de leurs objectifs nationaux en matière de biodiversité. En janvier 2020, 129 Parties, dont l'Union européenne, avaient présenté leur sixième rapport national et 113 Parties avaient évalué les progrès accomplis dans la réalisation de leurs objectifs nationaux liés à l'objectif 2 d'Aichi pour la biodiversité. Près de la moitié des Parties avaient progressé vers leurs objectifs mais trop lentement pour les atteindre.

Objectif 16. Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous

130. Les conflits, l'insécurité, la faiblesse des institutions et l'accès limité à la justice font toujours peser une grande menace sur le développement durable. Des millions de personnes vivent dans l'insécurité, elles sont privées de leurs droits et elles n'ont pas accès à la justice. En 2018, plus de 70 millions de personnes ont fui les guerres, les persécutions et les conflits, il s'agit du chiffre le plus élevé jamais enregistré par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés en près de 70 ans. La pandémie risque d'entraîner une recrudescence des troubles sociaux et de la violence, ce qui compromettrait grandement la réalisation des cibles associées à l'objectif 16.

131. Le taux mondial d'homicide pour 100 000 personnes a diminué lentement, passant de 6,8 % en 2000 à 5,9 % en 2015 et à 5,8 % en 2018. On comptait environ 440 000 victimes, dont 81 % d'hommes et 19 % de femmes. Plus des deux tiers des victimes d'homicide dans le monde se trouvaient en Amérique latine et les Caraïbes (33 %) et en Afrique subsaharienne (36 %).

132. Les formes violentes de discipline dont les enfants sont victimes étaient très répandues. Entre 2012 et 2019, dans 69 pays (pour la plupart des pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire) pour lesquels des données sont disponibles, près de 8 enfants sur 10 âgés de 1 an à 14 ans avaient subi, sous une forme ou une autre, une agression psychologique ou un châtiment corporel chez eux au cours du mois écoulé.

133. La violence sexuelle est l'une des violations des droits de l'enfant les plus inquiétantes. Entre 2012 et 2019, dans un peu plus d'un pays sur quatre pour lesquels il existe des données comparables (45 pays), au moins 5 % des femmes âgées de 18 à 29 ans ont déclaré avoir subi des violences sexuelles dans leur enfance.

134. D'après les données de 2016 à 2018, la part des personnes placées en détention sans avoir été condamnées pour une infraction était de 31 %, soit le même niveau qu'en 2005. Ces trois dernières années, des augmentations considérables ont été enregistrées en Asie et en Océanie.

135. D'après les données recueillies dans 38 pays au cours des dix dernières années, il apparaît que les pays à revenu élevé affichent la plus faible prévalence en matière de corruption (3,7 % en moyenne), tandis que les pays à faible revenu payent le plus de pots-de-vin pour avoir accès aux services publics (22,3 %).

136. La mise en place d'un enregistrement des naissances avec preuve de l'identité juridique permet de protéger les droits des enfants et de garantir l'accès universel à la justice et aux services sociaux. Cependant, d'après les données de 2010 à 2019, les naissances de près d'un enfant de moins de 5 ans sur quatre n'ont jamais été officiellement enregistrées. En Afrique subsaharienne, moins de la moitié des enfants de moins de cinq ans (44 %) ont été enregistrés à leur naissance.

137. En 2019, l'Organisation des Nations Unies a recensé 357 meurtres (une diminution par rapport à 2018 : 476) et 30 disparitions forcées de défenseurs des droits de l'homme, de journalistes et de syndicalistes dans 47 pays.

138. Le nombre de pays dotés de lois et de politiques contraignantes donnant aux personnes le droit d'accéder aux informations détenues par les autorités publiques (le droit à l'information) a continué d'augmenter, atteignant 127 en 2019. Au moins 43 pays ont adopté de telles garanties au cours des dix dernières années, dont 40 % en Afrique.

139. En 2019, 40 % de pays disposaient d'une institution nationale des droits de l'homme s'étant mise avec succès en conformité avec les Principes concernant le statut des institutions nationales pour la promotion et la protection des droits de l'homme (Principes de Paris). L'accès aux institutions nationales des droits de l'homme reconnues au niveau international se fait cependant toujours attendre dans 78 pays, en particulier en Asie orientale et en Asie du Sud-Est, en Amérique latine et les Caraïbes, en Océanie et en Afrique subsaharienne.

Objectif 17. Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser

140. Il est resté difficile de renforcer les partenariats mondiaux et d'améliorer les moyens d'atteindre les objectifs en raison de l'insuffisance des ressources financières,

des tensions commerciales, des obstacles technologiques et du manque de données. La pandémie complique encore la situation. Alors que la COVID-19 continue de se propager, les marchés financiers mondiaux ont subi de lourdes pertes et sont très volatils, et plus de 100 milliards de dollars de capitaux sont sortis des marchés émergents depuis l'épidémie, ce qui constitue la plus importante fuite de capitaux jamais enregistrée. Le commerce mondial devrait se contracter de 13 à 32 % en 2020. Il est plus important que jamais de renforcer le multilatéralisme et les partenariats mondiaux. Compte tenu de la nature mondiale de l'épidémie, tous les gouvernements, le secteur privé, les organisations de la société civile et les populations du monde entier doivent s'investir.

Finances

141. Le montant net des sommes versées au titre de l'APD s'est élevé à 147 milliards de dollars en 2019, presque autant qu'en 2018, mais la part allouée aux pays qui en ont le plus besoin a augmenté. En valeur réelle, l'APD bilatérale en faveur des pays les moins avancés a augmenté de 3 % depuis 2018 et l'aide apportée à l'Afrique de 1 %, en revanche l'aide humanitaire a diminué de 3 %.

142. Les flux mondiaux d'investissements directs étrangers ont continué de dévisser, passant de 1 500 milliards de dollars en 2017 (chiffre révisé) à 1 300 milliards de dollars en 2018, soit une diminution de 13 %. Ce recul – le troisième en trois ans – est principalement imputable aux rapatriements à grande échelle des recettes en devises accumulées par les entreprises multinationales, dans le sillage des réformes fiscales intervenues fin 2017. D'après les prévisions, la pandémie pourrait entraîner une baisse de 30 à 40 % des investissements étrangers directs dans le monde pour la période 2020-2022.

143. On estimait à 554 milliards de dollars le montant des envois de fonds vers les pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire en 2019, soit trois fois plus que l'aide publique versée depuis le milieu des années 1990. Selon les estimations, en 2019, les envois de fonds ont dépassé les flux d'investissements étrangers directs vers les pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire. Toutefois, la croissance des flux d'envois de fonds s'est ralentie pour atteindre 4,7 % en 2019, contre un solide 8,6 % en 2018. En 2020, d'après les prévisions, les envois de fonds à destination des pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire devraient tomber à 445 milliards de dollars, soit une diminution de 20 % due à la pandémie.

144. Au niveau mondial, les recettes publiques ont représenté environ 30 % du PIB en 2018, une part restée stable par rapport aux années précédentes mais qui varie considérablement d'un pays à l'autre. La charge fiscale globale moyenne (recettes sous forme d'impôts) était de 25 % du PIB dans les économies avancées et de 17 % du PIB dans les marchés émergents et les économies en développement. La moyenne globale de la part des dépenses publiques financées par les impôts était d'environ 65 % dans les économies avancées et de 60 % dans les économies de marché émergentes.

Informatique et communications

145. Plus de la moitié de la population mondiale a maintenant accès à Internet. Fin 2019, 4,1 milliards de personnes, soit 53,6 % de la population mondiale, utilisaient Internet, avec des taux allant de seulement 20 % en Océanie (hors Australie et Nouvelle-Zélande) et 26 % en Afrique subsaharienne à 84 % en Europe et en Amérique du Nord et 87 % en Australie et en Nouvelle-Zélande.

146. Les abonnements aux services de connexion haut débit ne cessent d'augmenter. À l'échelle mondiale, on comptait près de 15 abonnements au haut débit pour 100

habitants en 2019, allant de 33,6 dans les pays développés à seulement 11,2 dans les pays en développement. Dans les pays les moins avancés, il n'y avait pratiquement pas de connexions haut débit en raison du coût élevé et du manque d'infrastructures. Cette fracture numérique a un coût sanitaire, économique et social très élevé pour les pays en développement et leurs populations en cette période de pandémie.

Renforcement des capacités

147. En 2017, la part totale de l'APD consacrée au renforcement des capacités et à la planification nationale s'élevait à 33,5 milliards de dollars, soit 14 % des montants qu'il est possible d'allouer par secteur, proportion qui se maintient depuis 2010. Les principaux secteurs ayant bénéficié d'une aide sont l'administration publique, le secteur de l'énergie et le secteur financier, qui ont reçu au total 13,0 milliards de dollars.

Commerce

148. Les droits de douane pondérés par les échanges ont diminué dans le monde entier, passant de 2,2 % en 2017 à 2,1 % en moyenne en 2018.

149. La part des exportations des pays les moins avancés dans le commerce mondial des marchandises est restée marginale, soit un peu plus de 1 % en 2018. La croissance des exportations mondiales des pays les moins avancés a stagné au cours de la dernière décennie, la cible consistant à multiplier par deux la part des exportations mondiales des pays les moins avancés entre 2011 et 2020 ne sera donc pas atteinte. En 2018, les pays les moins avancés ont enregistré une croissance notable en glissement annuel de leurs exportations de services, leur part mondiale atteignant 0,8 %. La part des exportations mondiales de services des régions en développement s'est stabilisée ces dernières années, pour atteindre 30 % fin 2018.

Données, suivi et application du principe de responsabilité

150. En 2019, 132 pays avaient mis en place une législation nationale relative aux statistiques conforme aux Principes fondamentaux de la statistique officielle, alors qu'ils étaient 111 en 2018.

151. En 2019, 141 pays ont déclaré avoir mis en œuvre un plan statistique national, contre 129 pays en 2018. Même si elle comptait le deuxième plus grand nombre de pays (36) mettant en œuvre des plans statistiques nationaux, l'Afrique subsaharienne affichait le plus faible pourcentage de plans entièrement financés, avec seulement 25 % de plans entièrement financés contre 95 % en Amérique du Nord et en Europe.

152. En 2017, les donateurs multilatéraux et bilatéraux ont versé aux pays 689 millions de dollars à l'appui de tous les domaines de la statistique, contre 623 millions en 2016. Toutefois, ce montant ne représentait que 0,34 % de l'ensemble de l'APD. Les données et les statistiques n'ont bénéficié que de la moitié environ du financement international nécessaire.

153. Au cours de la période 2014-2018, les données relatives à l'enregistrement des naissances étaient complètes à 90 % au moins dans 147 pays, quant aux données relatives à l'enregistrement des décès, elles étaient complètes à 75 % au moins dans 153 pays. En Afrique subsaharienne, 28 pays sur 53 disposaient de données d'enregistrement des naissances, et seulement 23 pays sur 53 disposaient de données d'enregistrement des décès.